

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
Secrétariat Général du Gouvernement.

## COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT A L'ISSUE DU REFERENDUM CONSTITUTIONNEL DU 17 MAI 2018

1. En date du 17 Mai 2018, les Burundais et les étrangers vivant au Burundi ont été témoins d'un événement national très important pour le pays à savoir le référendum constitutionnel.  
Le vote pour cette nouvelle loi fondamentale, qui va désormais régir le pays, s'est déroulé dans le calme, la sérénité et en toute sécurité sur tout le territoire national.
2. Le Gouvernement du Burundi tient donc à féliciter le Peuple Burundais pour avoir répondu massivement et en toute sérénité au référendum constitutionnel avec un taux de participation de 96% et un score de 73% en faveur de la nouvelle constitution. Il s'agit d'un message éloquent adressé à toute la communauté internationale et particulièrement aux opinions hostiles ou sceptiques en rapport avec l'aboutissement heureux de ce processus. Le Gouvernement félicite les Burundais de la diaspora qui ont voté en faveur du projet de constitution avec une majorité écrasante, y compris ceux résidant dans les pays qui hébergent les putschistes.
3. Le Gouvernement remercie particulièrement la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et ses démembrements pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve dans l'organisation de ce référendum depuis le début du processus jusqu'à son aboutissement. Le Gouvernement remercie également les médias qui ont travaillé en synergie et permis à la population de suivre d'une façon ininterrompue le déroulement des élections jusqu'à la proclamation des résultats provisoires par la CENI.  
Enfin, un hommage spéciale revient aux Forces de l'Ordre pour tout le travail accompli jour et nuit en vue de sécuriser, et ce avec succès, le bon déroulement de ce référendum.

4. Le Gouvernement du Burundi ne peut pas néanmoins manquer à fustiger les opinions qui se sont illustrées par leur hostilité envers ce référendum juste au moment où la campagne battait son plein, en publiant des communiqués alarmistes, et dont certains contenaient des prophéties apocalyptiques. Il s'agit entre autres, – celui du Département d'Etat Américain, celui la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi, suivi de celui de l'Union Européenne, et surtout la correspondance adressée au Président Yoweri Kaguta Museveni par le Président de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Mahamatt Faki.
5. Même si le Gouvernement du Burundi peut accorder le bénéfice de la bonne foi à certains dans leurs déclarations, il ne peut pas s'empêcher de déplorer que ces messages alarmistes aient été captés par les groupes terroristes comme un appel à manifester leur haine envers le Peuple Burundais, en attaquant et en massacrant sauvagement des paisibles citoyens innocents dont des femmes et des enfants en Province Cibitoke, Commune Buganda, dans le Village de Ruhagarika, tout près de la frontière avec la RDC, la nuit du 10 au 11 mai 2018, une semaine à peine avant la tenue du Référendum.
6. Ces propos inappropriés et pleins des contre-vérités ont servi d'élément catalyseur et de prétexte aux terroristes et à leurs parrains politiques pour tenter désespérément d'arrêter non seulement le processus référendaire, mais également pour saboter d'autres activités d'envergure continentale, notamment le sommet des Chefs d'Etats du COMESA prévu du 5 au 6 juin 2018 et dont les préparatifs sont déjà terminés.  
Le Gouvernement déplore que la Communauté Internationale n'ait pas condamné ce massacre des innocents par des terroristes venus de la RDC comme elle le fait souvent sous d'autres cieux dans des cas pareils.
7. Le Gouvernement du Burundi déplore également que ces déclarations de la part des partenaires dont pour certains, leurs représentants au pays surtout ceux de l'Union Européenne ou des Etats Unis, reconnaissent lors des rencontres avec les officiels burundais que la situation tant sécuritaire que politique a évolué positivement au Burundi et de façon très significative. Mais visiblement, soit ces diplomates ne rapportent pas correctement à leurs Gouvernements la situation telle qu'elle se présente, ou alors et c'est ce qui semble probable, ces Gouvernements ont un agenda déjà fixé sur le Burundi.
8. Concernant la déclaration de Monsieur Mahamatt Faki, Président de la Commission de l'Union Africaine, le Gouvernement du Burundi s'interroge sur les raisons de son acharnement contre le Burundi, au moment où il y a des dossiers plus préoccupants que le Gouvernement a

déposés sur son bureau, notamment la question de la déstabilisation de la sécurité au Burundi et de la Sous-Région par le Rwanda, dont le Chef de l'Etat assure actuellement la Présidence de l'Union Africaine.

9. S'agissant d'autres pays qui ont organisé des référendums constitutionnels depuis l'année 2015 au sein de l'Union Africaine, ils sont plus d'une dizaine à avoir soumis à leurs peuples des projets de constitutions qui ont été votés et promulgués sans que, ni l'Union Européenne, ni les Etats Unis, encore moins l'Union Africaine n'affichent aucune protestation comme ils le font pour le Burundi et pour cause, parce qu'ils savent que ces peuples exercent un droit inaliénable et que même chez eux leurs pays organisent des exercices similaires.
10. Les exemples les plus récents sont le Rwanda dont le Président Paul Kagame est actuellement le Président en exercice de l'Union Africaine et le Tchad dont l'actuel Président de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Faki Mahammat est ressortissant. Faut-il en déduire que sa position sur le Burundi serait une façon de désavouer le référendum organisé dans son propre pays?  
Le Gouvernement rappelle à l'Union Africaine que son premier devoir est de défendre et protéger les intérêts de ses Etats membres et non ceux de leurs anciens colonisateurs.
11. Le Gouvernement du Burundi tient à rappeler que le référendum au Burundi comme partout ailleurs relève de la souveraineté nationale et de l'autodétermination des Peuples. C'est pourquoi, il dénonce l'acharnement particulier et le traitement discriminatoire dont son peuple est victime.
12. Revenant sur le Référendum organisé par le Gouvernement en date du 17 mai 2018, il convient de rappeler que son financement a été assuré en totalité par le Budget propre de l'Etat et la population est prête à financer les élections de 2020, une première dans l'histoire du Burundi, ce qui constitue un signe d'indépendance réelle et de souveraineté. Cela agace naturellement ceux qui étaient habitués à accorder des appuis, assortis des conditions d'ingérence dans les affaires internes jusqu'à organiser des Coups d'Etats sanglants et dont les auteurs jusqu'aujourd'hui impunis se coulent la vie douce chez les commanditaires de ces actes ignobles.
13. Concernant cette réforme constitutionnelle soumise au référendum, elle est non seulement une réponse à la demande insistante du Peuple Burundais à travers le dialogue inclusif qui a été conduit tant à l'intérieur du pays qu'à

l'extérieur du pays, mais également aux recommandations des différents acteurs tant politiques que de la société civile.

14. Le Gouvernement rappelle que, déjà en 2013 lors des Etats Généraux de la Justice du 5 au 9 août 2013 à Gitega, et lors de la rencontre de tous les acteurs politiques le 20 mai 2014 à Kayanza sous les auspices du BNUB, tous ces acteurs avaient convergé sur la nécessité du réaménagement de la Constitution et certains parmi ceux qui prétendent que le Référendum du 17 mai 2018 était inopportun faisaient partie des participants.
15. La participation massive de la population dans la campagne électorale, le parti au pouvoir, les partis de l'opposition ainsi que les coalitions politiques se relayant sur terrain sous la couverture équitable par les média de l'Etat dans une discipline exemplaire constitue une preuve irréfutable que le peuple burundais était prêt pour ce référendum. Les inquiétudes soulevées par certains partenaires n'avaient donc aucun fondement mais étaient plutôt créées pour des raisons de leurs intérêts.
16. Le Gouvernement demande à la Communauté internationale d'accompagner les Burundais sur la voie qu'ils viennent de se tracer par leur vote massif, dans une sérénité totale, en faveur d'une nouvelle Constitution à travers le référendum du 17 mai 2017.
17. Au Peuple Burundais, Le Gouvernement du Burundi adresse encore une fois ses remerciements pour la sagesse dont il a fait preuve au cours de cette campagne référendaire et l'invite à se concentrer sur les travaux de développement maintenant que cette campagne est terminée, et à se préparer dans la même sérénité pour les élections de 2020.

Bujumbura, le 24 Mai 2018.

Le Secrétaire Général du Gouvernement  
et Porte Parole du Gouvernement

Philippe NZOBONARIBA.-